

111

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 6 Place de l'Eglise 34410 SAUVIAN
R.C.S. BEZIERS n° 833 995 848

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 JUILLET 2024**

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE,
Le 31 juillet à 17 heures 30,

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée 111, au capital social de 1.000,00 € divisé en 100 parts sociales de 10,00 euros de nominal chacune, ayant son siège à SAUVIAN (34410) 6 Place de l'Eglise, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEZIERS sous le numéro 833 995 848, se sont réunis, sur la convocation du Président de la société.

Les membres de l'assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Est présent :

- Monsieur Alain DOPOURIDIS, propriétaire de 98 des 100 parts sociales

Sont absents :

- Monsieur Hugo DOPOURIDIS, propriétaire de 1 des 100 parts sociales
- Monsieur Roman DOPOURIDIS, propriétaire de 1 des 100 parts sociales

Monsieur Alain DOPOURIDIS préside la séance en sa qualité de représentant légal de la société.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- une copie de la convocation adressée à chaque associé ;
- le bilan de liquidation de la société arrêté au 31 juillet 2024 ;
- le rapport de gestion du liquidateur amiable ;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport du liquidateur amiable sur l'ensemble des opérations de liquidation ;
- Approbation des comptes courants d'associés ;



- Examen et approbation du compte définitif de liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte ;
- Quitus au liquidateur amiable et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture de la liquidation ;

Le Président précise que tous les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Lecture est ensuite donnée du rapport de la Présidence.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des documents susmentionnés, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde égal à ZERO euro.

Monsieur Alain DOPOURIDIS vote pour

Cette résolution est adoptée à la majorité requise

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, compte tenu de ce que le compte de liquidation fait ressortir un solde égal à ZERO, qu'aucun remboursement des titres, ni partage, n'est effectué.

Monsieur Alain DOPOURIDIS vote pour

Cette résolution est adoptée à la majorité requise

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au liquidateur et constate la clôture de la liquidation de la société 111 dont la personnalité morale cesse d'exister à compter rétroactivement du 31 juillet 2024.

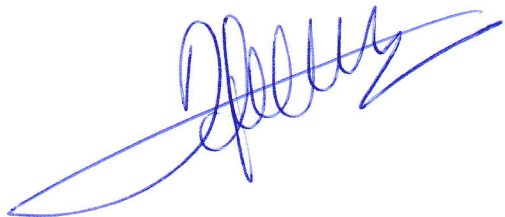
Monsieur Alain DOPOURIDIS vote pour

Cette résolution est adoptée à la majorité requise

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 11 h 45.

De tout ce qu'il précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance ainsi que par les associés pour servir et valoir ce que de droit.

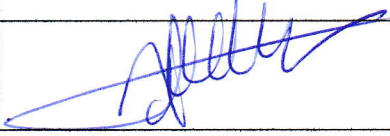
Monsieur Alain DOPOURIDIS
Président de séance & Associé



111

Société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 euros
Siège social : 6 Place de l'Eglise 34410 SAUVIAN
R.C.S. BEZIERS n° 833 995 848

**FEUILLE DE PRESENCE A
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 31 JUILLET 2024**

	Associés	Nombre de voix	Emargement
1	Mr Alain DOPOURIDIS	98	
2	Mr Hugo DOPOURIDIS	1	/
3	Mr Roman DOPOURIDIS	1	/
	TOTAL	100	

La présente feuille de présence faisant apparaître qu'un des trois associés titulaires de 98 des 100 parts sociales auxquelles sont attachées 98 voix est présent, a été arrêtée et certifiée exacte par les membres du bureau soussignés.

Monsieur Alain DOPOURIDIS
Président de séance & Associé

